

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
Séance du Lundi 25 octobre 2021

CCPC/

Membres du conseil communautaire statutairement : 36

Membres ayant pris part à la délibération

Date de convocation : 2021

Secrétaire de séance :

Objet :– Territoire connecté : Approbation de l’opération, validation de son plan de financement et autorisation à donner au président pour solliciter les subventions

Le lundi 13 septembre 2021 à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s’est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle que la communauté de communes exerce les compétences «développement économique» et « promotion touristique »

Le Président précise que la communauté de commune souhaite la mise en place d’un projet intitulé « territoire connecté », qu’une présentation a été faite aux élus lors de réunions de travail sur ce thème.

Le Président présente alors le détail de l’opération :

Le projet « territoire connecté » a comme ambition d’offrir à tous les usagers, habitants, visiteurs du territoire de ses 19 communes, un accès wifi.

Les bâtiments communaux et intercommunaux seront équipés d’antennes wifi, avec un système sécurisé de connexion et d’identification. Les professionnels pourront également y souscrire afin d’offrir ce service à leurs clients, permettant une couverture la plus large possible. Ce système comprend également le traitement des informations générées par l’inscription des usagers

Le projet comprend la mise en place d’un office du tourisme numérique et une communication directe avec les utilisateurs pour les informations touristiques, ou institutionnelles.

Il permettra la distribution ciblée d’informations touristiques et institutionnelles

Il est également envisagé la mise en place d’une place de marché afin de mettre en avant les commerçants et producteurs locaux.

Le président précise que ce projet respecte tous les obligations RGPD

Le Président présente également le plan de financement de l’opération suivante pour 2 ans :

EMPLOIS	Montant € HT	RESSOURCES	Montant € HT
Dépenses d’Investissements (à détailler)		Financement des investissements (à détailler)	
Matériel WIFI antenne-router	110 000€	AMI FSUN	60 000€
Plateforme « place de marché »	10 000€	Plan de relance	50 000€
Communication (px affichage)	5 000€	Autofinancement	15 000€
Total besoins investissement	125 000€	Total ressources d’investissement	125 000€

CHARGES Montant € HT	Montant € HT	PRODUITS	Montant € HT
Charges annuelles de fonctionnement (à détailler)		Produits annuels de fonctionnement (à détailler)	
Abonnement système wifi	19 000€	Plan de relance	19 000€
Bet étude développement et déploiement	40 000€	AMI FSUN	15 000€
Agent de gestion des données et informations touristiques	35 000€	Autofinancement	60 000€
Total charges	94 000€	Total produits	94 000€

Le Président précise que cette opération peut vraisemblablement répondre aux attentes de l'appel à manifestation du département des Pyrénées orientale : Fond de Soutien aux Usages du Numérique (FSUN) ainsi qu'au plan de relance notamment concernant l'enveloppe FITN7 ,et son soutien à l'ingénierie, le déploiement, l'accompagnement, ou à la formation au numérique dans les collectivités territoriales

Le Président propose au conseil communautaire de procéder :

- à l'approbation de l'opération TERRITOIRE CONNECTES pour un budget de 125 000€ d'investissement, et 94 000€ de fonctionnement sur 2 ans
- à la validation de son plan de financement tel que figurant ci-dessus
- de lui donner mandat pour solliciter une subvention pour cette opération dans le cadre de l'appel à projet FSUN et au plan de relance (FITN7)

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :

- **à l'approbation de l'opération TERRITOIRE CONNECTES pour un budget de 219 000 € sur 2 ans**
- **à la validation de son plan de financement tel que figurant ci-dessus**
- **de lui donner mandat pour solliciter une subvention pour cette opération dans le cadre de l'appel à projet FSUN et au plan de relance**
- **d'autoriser le Président à signer tout document en ce sens**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 25 octobre 2021

Pierre BATAILLE
Président